



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E15641

VALABLE JUSQU'AU 20/11/2025

ÉDITÉ LE 26/05/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/1997

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 18/07/2023
100 000

Raison sociale : CEPS SERVICES VASSEUR

8 RUE DU GRIL
27400 LOUVIERS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC EVREUX 2000 B 1443

Siret : 413 021 890 00012

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 2616116 Q 02

Assurance Responsabilité Travaux :
GENERALI IARD AT021481

Assurance Responsabilité Civile :
GENERALI IARD AT021481

Situation fiscale et sociale : A jour au 20/03/2024

Téléphone : 02 32 25 14 40
Portable :

Fax : 02 32 25 15 75

Site Internet : cepsservicesvasseur.com

E-mail : cepsservicesvasseur@orange.fr

Responsabilité légale :
VASSEUR JACQUES PRÉSIDENT / VASSEUR MATHILDE DIRECTRICE GENERALE

Effectif moyen : 28 Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m² Mention RGE	08/10/2024
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	08/10/2024
5311	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m² Mention RGE	21/11/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE ROUEN
PARC DES COMPETENCES
BATIMENT "NEW LARGO"
RUE DES BOIS ROND
76410 CLÉON

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.